

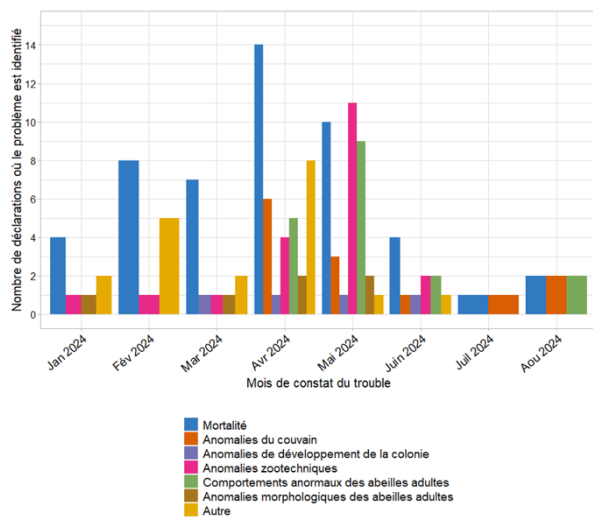


Bulletin trimestriel SEPTEMBRE 2024 OMAA Occitanie

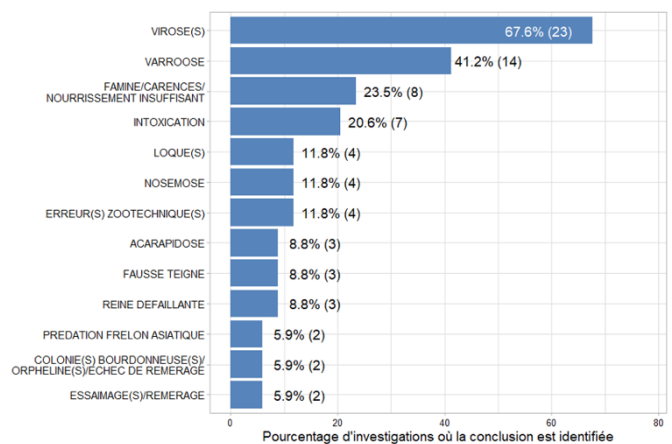
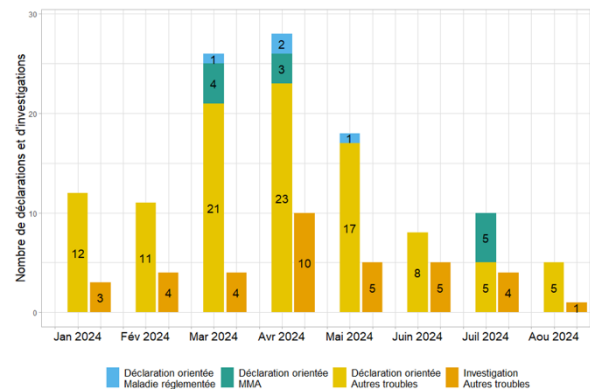
Quelques chiffres en bref

Graphiques issus de la plateforme ESA

Figure : Nombre mensuel de déclarations orientées vers chacun des dispositifs de surveillance et nombre mensuel d'investigations conduites via le dispositif de surveillance des Autres troubles en 2024 en Occitanie



Répartition mensuelle des principaux problèmes identifiés (n=130) par le répartiteur d'après les dires du déclarant, sur 82 troubles constatés en 2024 en Occitanie et orientés Autres troubles (NB : 1 trouble correspond à 1 déclaration ; 1 trouble peut être associé à plusieurs problèmes)



Conclusions de l'investigateur (n=79) sur 34 troubles orientés Autres troubles, constatés en Occitanie en 2024 (NB : 1 trouble correspond à 1 investigation ; 1 trouble peut être associé à plusieurs hypothèses)

Points de vigilance

Début prédation par le frelon asiatique :

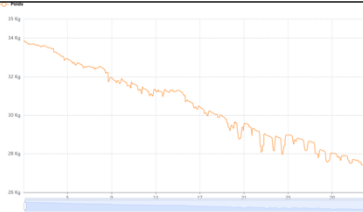
Pensez à réduire les entrées avec des portes anti-frelons.
Mettre en place muselières et /ou harpes électriques.
Si la pression du frelon est vraiment trop importante il est conseillé de déplacer ses colonies.

Attention aux erreurs techniques qui pourraient être préjudiciables aux colonies (réduction excessive des entrées, utilisation d'appâts empoisonnés aux insecticides, stockage de sources de nourrissage directement accessibles...)



*Candi attaqué par les frelons
Il n'est pas nécessaire de
nourrir les frelons ! ...*

*Balance connectée,
données du mois d'août,
Piémont pyrénéen*



Surveillance des réserves :

Il est important de surveiller les réserves : les rafraichissements des températures avec des quantités de couvain encore importantes ainsi qu'une baisse des ressources incitent les abeilles à consommer beaucoup. On peut le voir sur ce graphique ci-contre d'une balance connectée où la colonie a perdue 6Kg sur tout le mois d'août.

Vigilance FCO (Fièvre Catarrhale Ovine) et MHE (Maladie Hémorragique Enzootique)

Une recrudescence de ces maladies est observée depuis quelques semaines
Le conseil principal apporté aux éleveurs est la vaccination des troupeaux ; la désinsectisation des animaux et des véhicules de transports n'est préconisée que dans certaines circonstances réglementaires.

Le point de vigilance au niveau des ruchers reste l'accès à l'eau et la mise en place d'abreuvoirs adaptés. Échangez avec vos voisins éleveurs pour connaître leurs pratiques et leur signaler l'emplacement de vos ruchers.

Prévoir d'ores et déjà sa mise en hivernage

Resserrez la colonie si nécessaire.

Dès la baisse des températures, pensez à isoler la ruche (partition chaude, isolation du toit). Soyez vigilant pour garder une ventilation correcte afin d'éviter les problèmes d'humidité dans la colonie.

Estimez la quantité de réserves et complétez à l'aide d'un nourrissage adapté.

Pour plus d'information sur la mise en hivernage vous pouvez accéder au webinaire via le lien suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=cV0le5i-Rrc>

Pour les plus curieux et pour approfondir sur le nourrissage :

<https://www.youtube.com/watch?v=0aCYCBKQf6U>

Focus cas clinique : ACARIOSE

L'acarapidose, ou acariose des trachées, est une maladie parasitaire contagieuse responsable de graves affaiblissements des colonies. Elle est normalement rare. Elle est due à *Acarapis woodi* qui vit et se reproduit dans la première paire de trachées thoraciques des abeilles adultes de toutes castes. Cet acarien a pu être mis en évidence lors d'une visite d'investigation OMAA fin avril 2024.

Reconnaitre les symptômes :

Un bon entretien du rucher permet d'observer facilement des troubles neurologiques sur les abeilles.

- Symptômes apparaissant surtout au printemps ou à l'automne
- Abeilles dans l'incapacité de voler
- Ailes asymétriques
- Abeilles accrochées aux brins d'herbe
- Possibilité de trace de diarrhée
- Comportement d'auto-toilettage important

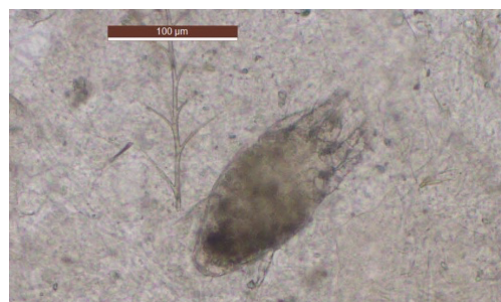


Diagnostic

Un diagnostic de laboratoire est indispensable afin d'identifier précisément *Acarapis woodi*. Celui-ci a pu être mis en évidence par le laboratoire LDA39 et une diagnose par PCR à l'ANSES a conforté le diagnostic.

Evolution de la maladie

- La maladie peut se développer sur plusieurs années (3 ans) allant jusqu'à l'effondrement des colonies
- Contamination des abeilles par contact direct
- Transmission de virus
- Diminution de l'immunité



Prévention et préconisations

- Surveillance accrue sur plusieurs années,
- Les traitements doivent être adaptés en fonction du cycle du parasite (demander conseil à votre vétérinaire),
- Contamination intra rucher par la dérive, les mâles, les échanges de cadres. Toutes les bonnes pratiques apicoles permettront de limiter la propagation de la maladie,
- Si vous savez que vous êtes impactés, éviter également la vente d'essaims ou de reine,
- La reine pouvant rester porteuse, un changement de la reine peut être envisagé,
- Utilisation de souches moins sensibles.

Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à contacter l'OMAA : 05 31 60 91 91

Actualités

Déclaration des ruches

Comme chaque année, la campagne annuelle de déclaration obligatoire de détention et d'emplacement de ruches est ouverte du 1er septembre au 31 décembre, et concerne tous les propriétaires ou détenteurs de colonies d'abeilles dès la 1ère ruche.



Lien vers la plateforme de

déclaration : <https://agriculture-portal.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13995/>

Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page du ministère :

[:https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches)

N'oubliez pas les prochains rendez-vous du sanitaire apicole en Occitanie :

Prochaine date le vendredi 4 octobre 8h30-10h00, il concernera les traitements hivernaux contre varroa (par Dr Karine Saget et témoignage d'apiculteur)

Vous pouvez vous inscrire sur ce lien :

<https://framaforms.org/inscription-aux-rendez-vous-du-sanitaire-apicole-en-occitanie-2024-1708354099>



Une formation initiale des TSA est prévue au printemps 2025 (5 jours en mars et 2 en avril). Lien d'inscription : <https://framaforms.org/formation-initiale-technicien-sanitaire-apicole-tsa-1725956455>

Journée régionale de rencontre et d'informations des TSA organisée par FRGDS Occitanie : prévue le samedi 7 décembre 2024 à Carcassonne.

22ème édition du séminaire technique ADA « Regards Partagés », qui aura lieu les 20 & 21 Novembre 2024, à Cap' Découverte, Le Garric (Tarn)

<https://www.adaoccitanie.org/actus/save-the-date/>

Nous vous rappelons le numéro unique de l'OMAA afin de déclarer tout affaiblissement, dépopulation, maladie du couvain ou mortalité. Vos déclarations sont importantes pour avoir des données épidémiologiques et comprendre mieux les problèmes de santé rencontrés



05 31 60 91 91

Ce bulletin a été fait en partenariat avec FRGDS Occitanie, ADA Occitanie et GTV Occitanie